

Pas à pas Parcours des Dames de l'Indre

« Ne dispense pas d'utiliser une carte IGN ! »

Buzançais - Saint-Lactencin

Départ à l'angle de la route de Vendoeuvres et de la rue des Hervaux près du Soleil d'Or où Anne Bouchard s'oppose au départ des charrettes de blé en 1847. Se diriger à droite vers le centre-ville par la large route de la rue des Ponts. A l'angle de la place de Verdun, à gauche, au n°35 rue des ponts, se tient la maison de Jacqueline Florentin. Après être passé sur plusieurs ponts enjambant l'Indre, à un rond-point, la rue des Ponts laisse la place à la rue Grande, où se trouve au n° 22, sur la droite, la maison d'Irène Champigny. Continuer tout droit jusqu'à la place de la Liberté (face à l'Hôtel du Croissant) ; prendre juste avant la rue Victor Hugo (où se trouve le prieuré Sainte-Croix) qui va déboucher place du Général De Gaulle.

Tourner à gauche, pour passer devant le Palais des Ducs (à droite). Laisser ensuite à droite la rue du Pied Sec, pour prendre tout droit l'avenue du Général Leclerc jusqu'au carrefour, à 300 mètres, de la route de Châteauroux. Au panneau « Stop », prendre à droite quelques mètres, puis en traversant la route à grande circulation, tout de suite à gauche l'avenue du 8 Mai que l'on suit tout droit jusqu'au panneau « Stop » à 500 mètres environ. Tourner à droite sur l'avenue du 11 Novembre 1918, à grande circulation, que l'on suit jusqu'à trouver la route indiquant Saint-Lactencin, à droite. Laisser cette route, et prendre à 50 mètres à droite le sentier herbeux. A une première bifurcation de sentiers, obliquer à gauche en longeant un petit bosquet à droite par un sentier en faux plat. Laisser ensuite à la prochaine intersection un sentier à gauche, et se diriger à droite dans une allée herbeuse et ombragée, bordée au départ de marronniers. Filer tout droit, jusqu'à arriver après 900 mètres au mur d'enceinte du château de la Brosse.

Prendre à gauche sur quelques mètres la route caillouteuse, puis tout de suite à droite le sentier herbeux là l'arrière du mur d'enceinte du château que l'on suit sur à peu près 200 mètres. A la prochaine intersection, à 400 mètres, filer tout droit en direction de la ferme des « Jumeaux », en ignorant le sentier à droite. Arrivé à la ferme, prendre à droite le sentier herbeux qui emmène en faux plat à Saint-Lactencin, bordé d'une longue haie à gauche (vues intéressantes sur la campagne environnante, et le clocher du village de Saint-Lactencin). Filer tout droit, jusqu'à arriver au village, et à retrouver la route bitumée que l'on suit jusqu'à l'église, en laissant à un « Stop » la rue des Haies. Passé la Mairie, et l'église, s'arrêter au « Stop » de la route Villedieu-Argy, et prendre à gauche pendant quelques mètres pour prendre à droite, dans le virage, la rue bitumée de l'Ecole, en direction du cimetière. Le Manoir des Fauves, maison de Sarah Caryth ente 1928 et 1941, se trouve à 100 mètres à gauche en face du stade.

Saint-Lactencin – Fouillereau (Chézelles)

Après le cimetière, emprunter tout droit le sentier herbeux, en faux plat, que l'on suit sur environ 2 kilomètres jusqu'à une petite route près du lieu-dit « Châteaufort ». Traverser la route (présence d'une croix) pour prendre, en face, le sentier herbeux. A 500 mètres, près de la ferme de « La Boutelaie », on traverse une petite route pour s'engager dans le chemin qui mène, à 200 mètres, à un bois. On file tout droit dans un chemin terreux, jusqu'à une bifurcation à environ 1 kilomètre. Laisser les sentiers à droite et à gauche, et continuer en face (présence d'une patte d'oie), jusqu'à une clairière, que le chemin, tout droit, va traverser. Après la ferme des « Genièvres » visible sur la gauche, on entre à nouveau dans un bois. On s'engage tout droit en laissant les sentiers adjacents. A 250 mètres, suivre tout droit le sentier qui contourne à droite ou à gauche deux gros chênes, pour déboucher ensuite à 500 mètres environ sur la route reliant les lieux-dits Villours et Fouillereau.

Fouillereau (Chézelles) – Villours (Argy)

Tourner à droite, puis prendre à la prochaine intersection la route à droite dans Fouillereau. A 200 m sur la gauche, près du puits et derrière les 2 mûriers se trouve au n°27 la maison où Raymonde Vincent a passé son enfance avec sa grand-mère. Revenir sur ses pas, au carrefour continuer tout droit sur Francillon. A 50 m à gauche vous verrez 2 cèdres et une croix ; en retrait se trouve une bâtisse, vestige d'une ancienne Abbaye qu'on appelle La Chapelle. Laisser la route à droite qui mène à Villegongis, et suivre tout droit l'agréable petite route, peu fréquentée, dans les bois de Villours. On remarque sur la bordure du bois ces trous que sont les mardelles. Après 1,5 km environ, on atteint un carrefour où on suit la route qui esquisse un virage prononcé vers la gauche, en laissant à droite la route C2 qui mène à Francillon. A la sortie du bois, à 400 mètres, on aperçoit sur la gauche le hameau de « La Tirataine » qui s'étire sur le coteau. C'est là qu'est née Raymonde Vincent. Belles vues sur ce hameau saint-lactencinois et la campagne environnante. 700 mètres plus loin, au croisement, suivre toujours la route à gauche, en ignorant à droite le sentier pierreux. On arrive à Villours, et on laisse à droite deux sentiers pour arriver quelques mètres plus loin à un croisement ; tourner à droite, en laissant à gauche la direction Chézelles. Traverser tout le gros bourg de Villours par l'artère principale sur plus de 500 mètres ; à la sortie, on peut admirer, à gauche, le château de « Villours », propriété privée. La route descend pour arriver à une intersection : prendre à droite la petite route qui mène au lieu-dit « Les Bunes », et offre de belles vues, au loin, sur Palluau-sur-Indre, les éoliennes de Saint-Genou, et toutes les forêts environnantes du Boischaud-Nord.

Villours (Argy) - Sougé

Après 1,2 km, on arrive au hameau des « Bunes », que l'on laisse sur la droite. A 500 mètres, on prend, à gauche, au lieu-dit « Le Petit Beaugerais », une petite route dégradée qui rejoint la D926 Levroux-Buzançais.

Au lieu-dit « Le Clos Bigeon », on traverse la route en faisant très attention (route à grande circulation et visibilité moyenne), pour prendre en face la petite route, avec quelques montées, en direction des « Terruches », que l'on atteint après 800 mètres. Un peu plus loin, ignorer la route à droite qui mène à « La Grange au Clerc », puis à 500 mètres quitter la route avant le lieu-dit « La Rabiaiserie » pour prendre à gauche un chemin herbeux, aux horizons et aux vues très dégagées, notamment sur le village de Sougé.

Après 1,6 km, on atteint la route que l'on emprunte à droite, en direction de « La Tournière », à 200 mètres, lieu de naissance de l'écrivaine Berthe Chastré, plus connue sous le nom de Betty Jacquey. 400 mètres plus loin, on laisse à gauche les deux chemins qui mènent à « La Guette » et à « Bordebure », et on continue la route jusqu'à l'église, sans se soucier des routes adjacentes (église 12^{ème} siècle, dont les vitraux datent de 1967, et présentent une certaine originalité).

Sougé - Pellevoisin

Prendre la direction Argy. Après 500 m, un panneau indique sur la droite, pur hasard, le lieu-dit « Le Gué des Dames » (le gué n'existe plus, remplacé par un pont), mais on continue tout droit jusqu'à apercevoir sur la droite, 500 mètres plus loin, la petite chapelle de Champillet, joliment restaurée.

Continuer la route jusqu'à la croix, dite de la Jarrerrie (à 1 km), puis tourner à droite sur la petite route. A cet endroit, on aperçoit, sur la gauche, la ferme de « La Grange de Bauchet », où Betty Jacquey passa toute sa jeunesse. On franchit un pont sur la Cité (qui prend sa source à Sougé), puis quelques mètres plus loin à droite se trouvent les restes de l'ancien moulin détruit dans les années 70/80.

Après plus d'1 km, on arrive à la ferme de « La Reculée » (en ruine). On laisse, à gauche, une belle allée de chênes et charmes, pour prendre tout droit la direction des « Bergeries », à 600 m. On laisse le goudron pour un chemin empierré, et ombragé, qui entre dans le bois de « La Jarrerrie ». 300 m plus loin,

bifurcation : continuer le sentier en terre, et laisser à droite le sentier herbeux. Après 100 m, obliquer à gauche, puis 200 m plus loin à une nouvelle bifurcation, laisser à gauche l'allée barrée et prendre tout droit le sentier en terre (praticable en vélo l'été, malgré quelques points difficiles) que l'on emprunte sur plus de 2 km jusqu'à « La Ciboterie » où on retrouve le bitume.

Peu de temps après, prendre à droite le sentier herbeux jusqu'à la lisière de la forêt, puis tourner à gauche. Le sentier, praticable pour VTT/VTC, oblique 500 m plus loin vers la droite, et se fait plus pentu parmi les haies jusqu'à « La Biaiserie » (vue sur Pellevoisin à gauche) où se situe la maison de Maria Férés.

On trouve la route départementale 15, que l'on emprunte à gauche jusqu'à Pellevoisin, en passant au-dessus de la voie ferrée du train touristique Heugnes-Argy. Arrivé dans Pellevoisin, laisser à droite la rue de la Promenade, pour plonger dans le bourg par la rue Georges Bernanos (belle vue sur le village) jusqu'au bureau de Poste (le cimetière avec la tombe d'Estelle Faguette – et de Georges Bernanos - est à gauche, ainsi que le sanctuaire, et l'église en face).

Prendre à droite la rue principale Jean Giraudoux sur 250 mètres, puis tourner à gauche dans la rue du Danjon, puis celle, toujours à gauche, des Buissons où l'on va trouver, dans un cadre ombragé, camping, étang, terrain de tennis, aire de camping-car et tables de pique-nique.

Pellevoisin - Argy

Tout en haut de la rue des Buissons (bonne montée), prendre à droite la route bitumée, puis, à quelques mètres, à gauche, le sentier pierreux puis enherbé pour VTT/VTC (belles vues sur la campagne et les forêts environnantes).

Après environ 800 m, on débouche sur une petite route au lieu-dit « Charbonnière », que l'on emprunte par la gauche. Joli hameau, maisons bien entretenues. Dans un paysage agréable, la petite route nous emmène tout droit jusqu'au hameau de Faix. Laisser à droite la route du moulin du Mée pour obliquer vers la gauche sur la route bitumée, tout en laissant à droite un sentier. Jolies vues sur la plaine et les forêts environnantes, que l'on domine.

Après 1 km, laisser à droite une route bitumée pour continuer, en descente, la route qui mène à « La Venandière ». Au hameau, laisser le sentier à droite qui mène à la ferme, ainsi que celui en face, herbeux, pour se diriger par le virage à gauche, vers une impasse mentionnée par un panneau.

A 100 mètres, le bitume fait place à un sentier empierré. L'emprunter sur 100 mètres jusqu'à une intersection, où l'on s'oriente sur le chemin de droite qui mène à la forêt. Un peu plus loin, laisser un sentier à gauche qui s'enfonce dans la forêt, et continuer tout droit. Après 400 mètres en forêt, continuer toujours tout droit en ignorant le chemin à droite, sur un sentier en montée mi-herbe, mi-terre. On quitte bientôt la forêt, pour retrouver des prairies et traverser le petit ruisseau de Rougeville.

Une bonne montée sur le sentier empierré nous amène au hameau du « Petit Juscop ». Prendre à gauche la route bitumée qui descend jusqu'à la route Argy-Pellevoisin (D 11), que l'on traverse (attention à la circulation importante !) pour atteindre « Le Grand Juscop ». Passer la voie ferrée Argy-Pellevoisin, laisser une petite route bitumée à gauche, puis à quelques mètres plus loin, prendre la première route à droite sur 400 mètres jusqu'à un croisement. Le traverser, et continuer tout droit vers le hameau de « La Bonduaire ». Après 500 mètres, au hameau, laisser à droite la petite route qui traverse la voie de chemin de fer, et filer tout droit. A 200 mètres, traverser la route Villegouin-Sougé (D 28), et continuer toujours tout droit pendant 400 mètres jusqu'à traverser un pont sur la Cité, puis arrivé à l'intersection de la route Argy-Sougé 400 mètres plus loin, prendre à droite la route qui mène à Argy.

A 500 mètres, prendre à droite la route qui mène au lotissement des Augères. Après 200 mètres, prendre à droite le chemin empierré qui se dirige vers l'étang d'Argy (coins de pêche, pique-nique, cadre agréable) que l'on contourne par la gauche, pour aller rejoindre la route Argy-Pellevoisin par une petite passerelle en bois. Traverser la route (attention à la circulation importante), et prendre en face le sentier caillouteux qui mène vers l'enceinte du château. On continue tout droit sur le chemin empierré, en laissant à droite tous les chemins, jusqu'à rejoindre à nouveau, par le Chemin Creux, la route Argy-Pellevoisin. Prendre à droite, et traverser tout le bourg, en passant devant la Salle des Fêtes et la Médiathèque (Salon Raymonde

Vincent), la Mairie, la place (coin pique-nique, point de passage de sentiers de randonnée) jusqu'à arriver face aux grilles du château d'Argy (privé), route de Buzançais, à hauteur du stade municipal.

Argy - Buzançais

A 200 mètres, laisser la route en direction de Saint-Genou/Villegouin, et continuer tout droit jusqu'à la voie ferrée Argy-Buzançais. Sans la traverser, prendre à droite le chemin empierré, puis à la prochaine intersection, bifurquer sur le chemin de droite, toujours empierré, à travers des jardins et des bosquets. Après plus d'1 km, on laisse à gauche un sentier herbeux qui ramène vers la route Argy-Buzançais, et l'on continue sur le « chemin blanc », alternant bois et clairières. 500 mètres plus loin, à une patte d'oie, bifurquer vers la droite, en laissant à gauche le sentier qui mène à la voie ferrée, à hauteur de Villadon. 1,6 km plus loin, le « chemin blanc » se termine, à hauteur d'une route que l'on prend à gauche au lieu-dit « La Maison Bodier ».

On arrive ensuite au hameau de « Saint-Etienne » à 300 mètres par la rue de l'Etang. 300 mètres plus loin, on laisse à gauche un sentier, pour prendre à droite une petite route qui mène à 100 mètres à un « Stop ». Traverser la route et prendre pendant 400 mètres la rue de l'Indre, circuit également de « L'Indre à Vélo » (panneau visible). A l'intersection, avant la sortie du hameau de « Saint-Etienne », prendre à gauche la route en direction de Buzançais, puis à 100 mètres un chemin empierré, qui va longer l'Indre pendant près de 800 mètres. 50 mètres après un pont bleu, on retrouve le bitume, et dans un rond-point on prend à droite la route jusqu'à la voie ferrée, que l'on traverse, pour rejoindre par la rue Saint-Lazare, 400 mètres plus loin, la route Argy-Buzançais au niveau de la petite chapelle de Saint-Lazare.

On prend à droite pour rejoindre Buzançais tout droit par la route principale (rue Notre-Dame tout d'abord, puis rue Aristide Briand) qui va longer le Centre Hospitalier Saint Roch et ses beaux bâtiments, puis arriver à la rue Grande.

Traverser la rue et prendre en face le passage de la rue de la Liberté jusqu'à la rue de l'Ancienne Mairie, puis en face la rue de la Liberté jusqu'à la rue de la Motte. S'engager à droite sur celle-ci (à noter au n°8 le Conservatoire des textiles liturgiques, puis laisser la rue Saint-Honoré à droite, et quelques mètres plus loin, obliquer à gauche (toujours par la rue de la Motte) jusqu'à la rue des Grands Jardins.

Tourner à droite sur celle-ci pour arriver par une rue pentue jusqu'à la Mairie et la rue de la République (vue sur l'église à gauche, rebâtie après sa destruction au cours de la guerre 1939-1945).

Fin du parcours.